

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Communiqué de presse du 08 Janvier 2021

Nous avons constaté dans l'ensemble de nos piscines que le port du masque et les gestes barrières ne sont pas respectés.

Nous vous rappelons que pour les raisons de sécurité sanitaire liées à la Covid-19, le respect des gestes barrières et le port du masque sont obligatoires.

Depuis le 2 novembre 2020, le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans.

Le non-respect de ces mesures peut entraîner les sanctions allant de votre exclusion de la séance d'entraînement du jour à la mise à pied par mesures conservatoires si le non-respect des gestes barrières en l'occurrence le port du masque est persistant.

Nous comptons sur votre implication.

Bien cordialement

**Emmanuel MEDI-EPEE**

Président de l'Union Sportive de Créteil Natation

Union sportive de Créteil NATATION – 5 rue Estienne d'Orves - 94 000 CRETEIL